Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, messieurs les Ministres, Mesdames, messieurs,

Monsieur Baroin, Président de l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités vous prie de bien vouloir excuser son absence et m'a chargée de le représenter

Je suis accompagnée par Monsieur Maurice Weiss, président de l'association des maires de l'Ardèche.

L'AMF a salué l'initiative de l'État de tenir en Ardèche ce nouveau comité interministériel dédié aux ruralités.

Les territoires ruraux méritent cette attention particulière. Ils sont dans la tourmente :

- Une loi Notre qui bouleverse tous les équilibres territoriaux
- Une loi de finances qui fixe pour la période 2014 2017 une baisse cumulée de 15 milliards d'euros
- Une crise agricole sans précédent

Dernièrement, j'ai pu m'entretenir avec Mr Jean Michel Baylet, Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur l'état d'esprit qui règne dans nos campagnes.

De manière à préserver le temps de parole de chacun, vous me permettrez d'avoir un propos concis et de limiter mon intervention à deux points : l'accès au service public, l'investissement public.

 Les élus relayent à l'AMF régulièrement et avec une insistance grandissante leur inquiétude sur l'avenir des services publics.

Ils doivent faire face à une profonde réorganisation des services publics régaliens qui en certains points du territoire engendre des traumatismes et un sentiment d'abandon.

Les élus interpellés par leur population sur le manque de cohérence et de perspective sont inquiets sur la pérennité des engagements notamment financiers de l'Etat.

Conscients des évolutions nécessaires, les élus demandent à être de vrais acteurs d'une politique de concertation, de coordination et de dialogue ancrée au plus près des réalités du territoire pour répondre aux besoins de service des populations. Il faudra saisir l'opportunité du numérique et de ses usages pour la ruralité.

Monsieur le Premier Ministre, vous n'êtes pas sans savoir que les baisses des dotations votées par le parlement impactent directement les moyens financiers des collectivités et en particulier le bloc communal.

Les contraintes budgétaires sont telles que les élus doivent réduire les services communaux et augmenter les tarifs.

2. La baisse des dotations a un autre impact sur la vie locale et c'est le deuxième point de mon intervention, la baisse de l'investissement local.

L'AMF a alerté à de multiples repris les pouvoirs publics sur l'impact de ces baisses sur l'attractivité des territoires.

Certes le fonds de soutien à l'investissement public cumulable avec la DETR est une belle initiative

Les communes qui ont encore une capacité d'autofinancement pourront engager des dépenses d'investissement.

Mais qu'en sera-t-il en 2017 si la baisse des dotations est maintenue au niveau prévu ?

Dans deux semaines, les débats du congrès des maires s'articuleront sur la vie des territoires. Ils démontreront s'ils en étaient besoin le rôle central de la commune pour répondre aux défis contemporains.

L'AMF attend du Président de la République, invité à conclure les travaux, des réponses nous permettant d'exercer du mieux possible notre mandat au service de nos concitoyens sur l'ensemble des territoires ruraux.

Rachel Paillard

Rapporteure commission des communes et territoires ruraux de l'AMF Maire de Bouzy